

Modification du Plan Local d'Urbanisme

L'enquête publique relative à la 11^e modification du PLU se déroulera du mardi 9 mai 2023 au mercredi 14 juin 2023. Cette modification concerne les 28 communes de la métropole. Son objectif majeur est de mieux accompagner la transition écologique tout en maintenant une offre de logements adaptée aux besoins du territoire.

Le dossier sera consultable en mairie ainsi qu'à l'adresse suivante : <https://participation.bordeaux-metropole.fr/>

Pensez à débroussailler !

Le débroussaillage des abords de son habitation est une mesure obligatoire. Il évite les départs de feux de forêt et de végétation et leur propagation, réduit l'intensité de l'incendie et facilite la circulation des véhicules des sapeurs-pompiers en cas d'intervention. Idéalement, il doit être fait avant la reprise de la végétation. Il consiste à couper les arbustes morts, élaguer les arbres, désépaissir les haies, nettoyer les gouttières et les toits, éliminer les déchets, etc. C'est le meilleur moyen de se protéger, de protéger ses biens et la nature environnante.

Le programme Sport dans les parcs reprend du service !

Les parcs Cazalet, Fontaudin, Bourgaill et Camponac accueillent gratuitement, tous les Pessacais désireux de faire du sport en plein air, sans distinction de niveau ni d'âge.

Au programme, des activités variées, encadrées par des animateurs professionnels et coordonnées par un agent de Pessac Animation : thaï chi, stretching, marche nordique, yoga, zumba, fitness, air boxing... Tous les dimanches du 30 avril jusqu'au 25 juin de 10h30 à 11h30. Plus d'infos sur pessac.fr

La Mairie de Pessac agit pour l'environnement en utilisant du papier recyclé pour son journal municipal.

MAIRIE DE PESSAC : Place de la V^e République - BP 40096 - 33604 Pessac cedex
Tél. standard : 05 57 93 63 63 - Fax : 05 57 93 63 35

E-mail : redaction.op@mairie-pessac.fr - Site internet : www.pessac.fr

Les services de l'Hôtel de Ville sont ouverts le lundi de 13h30 à 19h et du mardi au vendredi de 8h30 à 17h.

Directeur de la publication : Franck Raynal // Rédactrices en chef : Véronique Bolot / Noémie Battin / Hôtel de Ville - Place de la V^e République - BP 40096 - 33604 Pessac - Tél. 05 57 93 63 60 // Rédaction : Noémie Battin / Claire Bouc / Fabien Leroy // Maquette : Epiceum // Mise en page : Cristina Gardere, Direction de la communication // Photos : Ville de Pessac / Frédéric Delouvé / Frédéric Encuentra / Dominique Le Lann / Stéphane Monserant / NC film / Clément Philippou / DR / iStock / Adobe Stock / Freepik / Gettyimages-995193266 / Bordeaux Métropole // Licence Ville de Pessac : 1-1107543, 1-1107544, 1-1107545, 2-1107542, 3-1107541 // Dépôt légal : Mai 2023 // Impression : Groupe Imprim
Prochaine parution : Juin 2023



La **rue Pierre Loti** a été inaugurée samedi 1^{er} avril en présence de nombreux riverains, du maire et des élus. La requalification complète de cette voirie ancienne, réalisée suite à concertation, comprend une importante végétalisation avec des trottoirs rehaussés et engazonnés, la plantation de 1 000 arbustes et plantes tapissantes, un arbre tige et 10 arbrisseaux, un meilleur partage de la chaussée et une vitesse limitée à 20km/h, la création d'une dizaine de places de parking, séparées par des îlots végétalisés.

Le bitume a été remplacé par un enrobé clair pour réduire la chaleur en été.



Jeudi 6 avril, 270 seniors se sont réunis salle Bellegrave pour **le goûter dansant** offert par la Ville et animé par l'orchestre Jacky Laffont. Rendez-vous pour la prochaine festivité, jeudi 8 juin, salle de l'Orangerie à Cazalet à partir de 14h30.





Secteur 1

Verthamon Haut-Brion, Les Échoppes-Le Vallon, Casino, Bourg, Noès et Le Monteil



Quand savoir-faire et faire-savoir unissent leurs forces

La start-up pessacaise Invivox, plateforme digitale de contenus de formation scientifique, a signé une charte de partenariat avec l'Académie nationale de chirurgie, pour la diffusion de son catalogue de contenus scientifiques.

Fondée en 2016, Invivox diffuse des contenus de formation scientifique sur une plateforme digitale, indépendante et collaborative, réservée aux professionnels de santé.

« *Débordés et sursollicités, les professionnels de santé ne disposent que de peu de temps pour mettre à jour leurs connaissances, alors même que la recherche ne cesse d'évoluer et que le savoir augmente de manière exponentielle. En facilitant la mise à niveau permanente des connaissances et des compétences des professionnels de santé, notre plateforme contribue à une meilleure prise en charge des patients* » explique Patxi Ospital, co-fondateur et dirigeant d'Invivox.

Environ 4 000 contenus de formation (webinaires, modules de e-learning, vidéos, etc.) sont proposés sur la plateforme, à laquelle 350 000 professionnels de santé, en France et dans le monde, sont d'ores et déjà inscrits.

Le numérique, un outil incontournable

Pour 78 % des professionnels de santé, le numérique est le premier moyen d'accès à l'information scientifique. Déployer une stratégie numérique est par conséquent devenu indispensable pour communiquer avec eux. Détentrice d'un catalogue de contenus scientifiques extrêmement riche, l'Académie nationale de chirurgie (ANC) l'a bien compris.

« *Avec Invivox, nous entrons de plain-pied dans l'univers digital. Cela va nous permettre de considérablement optimiser notre périmètre de diffusion scientifique et de participer à la propagation de l'excellence française à travers le monde* » explique le Professeur Pascal Rischmann, président de l'ANC. La start-up pessacaise ambitionne de devenir la référence mondiale des professionnels de santé en matière de formation de santé. « *C'est une grande fierté pour nous de pouvoir contribuer, grâce à notre expertise digitale, à la formation de milliers de médecins francophones, en France et au-delà de nos frontières, notamment dans les pays du Maghreb et d'Afrique, qui ont un énorme besoin de formation* » souligne Patxi Ospital.



Votre Maire de proximité

Sabine Jacob Neuville / 07 64 43 79 82
sabine.jacobneuville@mairie-pessac.fr

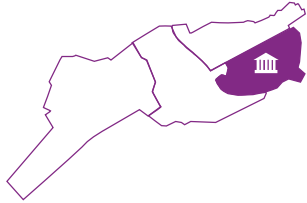
MAIRIE DE QUARTIERS

11, rue Claude Debussy / 05 56 15 54 09



lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h30
mardi et jeudi de 13h30 à 19h





Secteur 2

Brivazac-Candau, La Paillère-Compostelle, Chiquet-Fontaudin, Sardine, Camponac, Ladonne Pontet et Saige



Zoom sur le lieu d'accueil enfants-parents Serpentine

Les enfants de 0 à 6 ans et leurs parents y sont accueillis tous les mercredis après-midi.

Inspirés des maisons vertes de Françoise Dolto, les Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) permettent aux familles de se rencontrer et d'échanger, en présence de professionnels de la petite enfance formés à l'écoute.

« Les LAEP sont des espaces de jeux, de rencontre et de parole où les enfants sont accueillis avec obligatoirement un adulte accompagnant. Ce ne sont pas des lieux de garde. Parents et enfants viennent ici pour jouer, échanger ou passer du temps » expliquent Émilie et Guillaume, deux des cinq accueillants évoluant sur les trois LAEP pessacais (Serpentine, Maison Marcade et Cazalouette).

Installé depuis 2013 au sein du multi-accueil Serpentine dans le quartier de Saige, le LAEP Serpentine est ouvert tous les mercredis après-midi, de 15h à 18h. Les lieux y sont aménagés afin de permettre aux enfants d'évoluer librement au sein de différents espaces : un coin calme, rassurant et protégé pour les bébés, un espace moteur, un coin jeu et imitation, une zone équipée de tout le nécessaire pour le change, un espace extérieur et un coin thé/café pour les parents.

Des accueillants à votre écoute

Les accueillants sont formés pour écouter et échanger avec les parents qui le souhaitent sur ce qui les occupent et parfois les préoccupe. « S'ils préfèrent, ils peuvent simplement partager un temps de jeu avec leur enfant ». Favorisant la découverte du « vivre-ensemble » en jouant avec d'autres et en expérimentant règles et limites, les LAEP constituent souvent un premier lieu de socialisation pour les enfants. Ils permettent aux parents de renforcer le lien avec leur enfant, de se rassurer quant à leurs capacités parentales et parfois de rompre leur isolement. « Ils se sentent en sécurité pour parler de leur histoire, de leurs angoisses, de leurs joies, etc. Nous recevons leur parole dans le respect de la confidentialité, sans jugement, car être parent n'est pas inné, c'est un rôle qui s'apprend toute la vie, notamment au travers d'échanges avec son entourage, mais aussi parfois avec des personnes extérieures, professionnelles, qui posent un regard différent » expliquent Guillaume et Émilie.

Plus d'infos

Direction petite enfance : 05 57 93 67 54

Accueil le mercredi de 15h à 18h (le mardi en centre-ville à la Maison Marcade Petite Enfance et le jeudi à Cazalouette aux mêmes horaires). Anonyme, sans inscription et gratuit.



Votre Maire de proximité

Fatima Bizine / 07 64 43 80 96
fatima.bizine@mairie-pessac.fr

MAIRIE DE QUARTIERS

4, allée des Tulipes / 05 56 51 11 37



lundi, mercredi de 13h30 à 19h

mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h30





Secteur 3

3M-Bourgailh, Arago La Châtaigneraie,
France Alouette, Haut Lévêque, Bersol et Sauvage



Visuel de préfiguration du parc Ampéris © HOB0

Parc Ampéris : un nouveau pôle d'innovation et d'attractivité à Pessac

Installé sur les 11 ha laissés vacants par Thales en 2017, le parc Ampéris constitue un nouveau pôle d'innovation en matière de cybersécurité, de recherche et de développement.

Quitté fin 2017 par la société Thales qui y concevait des radars pour l'aéronautique civile et militaire, le site a été racheté par la SEML-Route des lasers, une société d'économie mixte locale dont la vocation est de construire et d'aménager pour accueillir des entreprises à vocation tertiaire et industrielle.

Un programme en plusieurs tranches

Viellissants, la plupart des bâtiments laissés par Thales ont été démolis par la SEML-Route des lasers, à l'exception de quatre plus récents pouvant être réhabilités : deux bâtiments de bureaux, un hangar logistique et la Tour de Visée, conservée à des fins patrimoniales et symboliques. Le site a été entièrement dépollué et 100 % des matériaux ont été recyclés ou revalorisés.

Depuis fin 2018, le hangar logistique réhabilité est occupé par le groupe SERMA, qui y a installé sa filiale SERMA Energy (tests de batteries et d'électronique de puissance).

Au centre du site, les deux bâtiments existants ont été rénovés et agrandis, et un troisième a été construit. « Ces trois bâtiments représentent au total 11 000 m² de plateaux que nous avons souhaité laisser nus, afin de permettre aux entreprises de les aménager librement. Ils sont plutôt dédiés à des activités de laboratoire (recherche et développement et petite production en chimie et biotechnologie), à la cybersécurité, au

numérique et à l'électronique » explique Vincent Laroque, directeur de la SEML-Route des lasers. À noter que des panneaux photovoltaïques seront installés sur les toits de tous les bâtiments, que deux forages géothermiques ont été effectués à 120 m de profondeur afin d'utiliser les eaux souterraines pour le chauffage et le refroidissement des locaux, et que 30 % des espaces ont été laissés en pleine terre.

Services et aménagements à venir

Différents services sont proposés à la vingtaine d'entreprises installées : un datacenter déjà opérationnel et, d'ici le mois de septembre, une micro-crèche de 10 berceaux et un espace de restauration. En septembre sera également livré un bâtiment de 5 000 m² dans lequel déménagera l'entreprise Tehtris, actuellement installée à la Cité de la Photonique. Début 2024, une nouvelle voie de circulation, baptisée Adrienne Bolland, permettra de desservir tout le site. 8 000 m² de bureaux supplémentaires seront livrés d'ici fin 2025. De son côté, le groupe Legendre va construire deux bâtiments d'environ 5 000 m² chacun dédiés à des activités tertiaires avec du commerce et des services en pied de bâtiments, et exploiter la Tour de Visée qui sera transformée en restaurant. Au nord, un grand parvis piétonnier permettra d'accéder au site depuis les transports en commun.



Votre Maire de proximité

Dominique Moussours-Eyrolles / 07 64 43 80 98
d.moussourseyrolles@mairie-pessac.fr

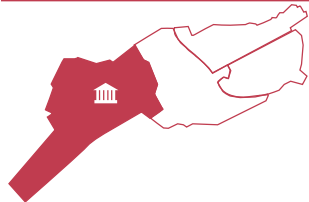
MAIRIE DE QUARTIERS

Château de Cazalet, avenue de Beutre / 05 57 93 63 75



lundi et mercredi de 13h30 à 19h

mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h30



Secteur 4

Cap de Bos, Magonty et Toctoucau



Intersection rue du Merle / chemin de la Princesse

Vers un quartier plus apaisé

Très empruntés, le chemin de la Princesse et ses rues adjacentes expérimentent à compter du mois de mai de nouveaux sens de circulation. L'objectif ? Limiter le trafic à l'intérieur du quartier.

Chaque jour, 2 700 à 3 800 véhicules utilisent le chemin de la princesse comme un raccourci, afin d'éviter les embouteillages entre Mérignac et le bassin d'Arcachon.

« Le trafic s'est amplifié ces dernières années avec l'apparition des applications mobiles d'assistance à la navigation telles que Waze. Le problème est que les routes que ces applications font emprunter ne sont absolument pas adaptées à un tel trafic. Le chemin de la Princesse n'est pas très large et a des fossés de chaque côté. Après plusieurs années de trafic intensif, la chaussée s'est considérablement dégradée et des nids de poule sont apparus, sans parler de l'insécurité ressentie par les habitants du quartier et par les cyclistes » explique Stéphane Mari, adjoint au Maire délégué aux proximités, aux mobilités, à la sécurité et aux espaces publics. Afin d'y remédier, la Ville a expérimenté différents dispositifs, comme l'installation de radars et de ralentisseurs qui n'ont pas eu le succès escompté. « Trop nombreux, ils incitaient les automobilistes à passer par l'intérieur du quartier ».

Expérimentation d'un nouveau plan de circulation

Ne souhaitant pas adapter le chemin de la Princesse à ce trafic pour ne pas le transformer en voie de contournement, la Ville a choisi une autre stratégie. Après un an de comptage des flux, entre mai 2021 et avril 2022, elle a simulé de nouveaux plans de circulation qui ont été soumis aux habitants dans le cadre d'une réunion publique et d'ateliers de co-construction. « Un plan de circulation jouant sur les

sens interdits a été validé par les habitants de Pessac et de Mérignac. Nous allons maintenant le mettre en pratique, afin de voir ce que cela donne sur le terrain ». Ainsi, des peintures au sol ont été effectuées et des panneaux signalétiques installés. La Ville se donne jusqu'au mois de décembre pour évaluer ce nouveau plan de circulation. Un comptage des flux permettra de voir si les choses se sont améliorées. « Ce devrait être le cas, car avec l'ajout des sens interdits, les applications mobiles ne vont plus considérer le secteur comme une zone permettant de faire gagner du temps aux véhicules » précise Stéphane Mari.



Nouveau plan de circulation du secteur



Votre Maire de proximité

Annie Ladiray / 07 64 43 79 94
annie.ladiray@mairie-pessac.fr

MAIRIES DE QUARTIERS

🕒 3, place Saint Vincent de Paul / 05 56 68 02 46
du lundi au vendredi de 14h à 17h



🕒 1, ter rue de Romainville / 05 56 36 70 34
lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h30
mardi et jeudi de 13h30 à 19h



Le Bus du cœur des femmes fait de nouveau étape à Pessac

Installé du mardi 23 au jeudi 25 mai au parc Cazalet, le Bus du cœur des femmes ira à la rencontre des femmes en situation de vulnérabilité sanitaire et sociale pour les remettre dans un parcours de soins cardiogynécologique.

Première cause de mortalité chez la femme, les maladies cardiovasculaires tuent chaque jour 200 femmes en France et 25 000 dans le monde, en particulier celles en situation de vulnérabilité sanitaire et sociale. Parmi elles, 86 % présentent en effet un état de santé nécessitant une prise en charge adaptée. « Dans un tel contexte, la Ville est particulièrement fière d'accueillir, pour la 2^e année consécutive, le Bus du Cœur, une action initiée par le fonds de dotation Agir pour le cœur des femmes, qui s'inscrit pleinement dans le cadre de notre politique de santé publique, de promotion et de prévention de la santé » explique Patricia Gau, adjointe au Maire déléguée aux solidarités, à la santé et à la cohésion sociale. L'action est portée cette année par le CCAS, qui a effectué, avec les partenaires sociaux, un important travail de fond pour sensibiliser les Pessacaises en situation de vulnérabilité.

Un parcours de soins entièrement gratuit

Du mardi 23 au jeudi 25 mai, près de 250 femmes seront accueillies sur rendez-vous de 9h à 16h30 au **parc Cazalet** par des professionnels de santé, libéraux et hospitaliers, pour un parcours de soins entièrement gratuit : rencontre avec la CPAM afin d'évaluer la prise en charge maladie, entretien avec un médecin généraliste (ou un cardiologue)

et un gynécologue, mesure des risques métaboliques (poids, taille, tension artérielle, mesure du cholestérol, dépistage du diabète, etc.). En fonction des résultats, une échographie artérielle et un ECG pourront être réalisés sur place. Enfin, une synthèse médicale sera effectuée par un médecin coordinateur qui pourra renvoyer vers un cardiologue si besoin. Autour du bus, un Village ouvert à tous rassemblera une douzaine de partenaires pour informer et sensibiliser les visiteurs aux pathologies cardiaques.

Les femmes qui n'ont pas bénéficié du dépistage en 2022 seront prioritaires, mais toutes les femmes sont les bienvenues au village santé !

PI+s d'infos

Inscriptions en ligne sur Pessac.fr

N'hésitez pas à en parler à votre entourage et à inscrire vos proches.

En cas de besoin, le CCAS peut aider à la prise de RDV.

Renseignements au 05 57 93 67 67.

3^e édition de la Fête du vélo !

Rendez-vous en centre-ville **samedi 13 mai de 9h à 14h** pour une matinée ludique placée sous le signe de la prévention et de la convivialité.

Proposée par la Ville, en partenariat avec l'association Étu'Récup, la Fête du vélo réunit chaque année petits et grands. Sur le village partenaires, une douzaine d'exposants délivreront informations et conseils autour de la réglementation, de la sécurité et de la signalisation (stand de la Police municipale), de la mobilité (stand de Bordeaux Métropole), des offres vélo en libre-service (stand TBM) et en free-floating (stands des opérateurs Pony et Bird), etc.

Sur l'espace de la Maison métropolitaine des mobilités alternatives, découvrez la flotte de vélos atypiques qu'il est possible d'emprunter, et faites graver gratuitement votre bicyclette contre le vol.

Sur le stand de la Ville, une exposition présentera l'état d'avancement du Plan vélo, et un kit de sécurité (composé de lumières, d'une sonnette, d'un gilet de sécurité et d'un sursac réfléchissant) sera distribué aux élèves pessacais de CM2 (en échange du bon donné dans le carnet de liaison). Les associations VTT Gravel et Tri d'Union seront également présentes pour présenter leurs activités.

Chasse aux trésors

À partir du 2 mai, partez à la découverte des richesses du patrimoine architectural pessacais sur une boucle de 5 kilomètres via l'application smartphone « Découvrir Pessac ». Inscrivez les réponses aux rébus situés à proximité de chaque point d'intérêt localisé dans l'application sur le bulletin de participation à télécharger sur le site de la Ville ou à récupérer à l'Hôtel de Ville, et tentez de gagner un vélo d'occasion (offert par Étu'Récup) lors du tirage au sort qui aura lieu à 13h sur le

stand de la Ville !

Bourse aux vélos

Vous avez une bicyclette à vendre ? Déposez-la avant le jeudi 11 mai sur l'un des deux sites de la Maison du vélo et des mobilités alternatives (Pessac-centre et Campus). Seuls les vélos fonctionnels et propres seront proposés à la vente samedi 13 mai à partir de 10h, après un « contrôle technique » effectué par Étu'Récup.

Ateliers et démonstrations

Les animateurs de Pessac Animation vous invitent à tester votre aisance à deux-roues sur un parcours de maniabilité et à personnaliser votre gilet de sécurité pour rester bien vu. Étu'Récup vous proposera de son côté différents ateliers : accompagnement au diagnostic et aux petites réparations, atelier d'adaptation posturale à son vélo et à sa pratique, démonstrations et essais de cycles atypiques (cargo, triporteur, VAE, etc.), course de mini-vélos, tournoi de mécanique, etc. Des démonstrations de flat BMX (discipline acrobatique) auront également lieu. Le tout en musique avec les DJ's du collectif Ricochet sonore, et en saveurs avec les boissons et douceurs sucrées du bistrot mobile de l'association ALT et du vélo-cargo d'Épisol Pessac.

Plus d'infos | Pessac.fr - 05 57 93 65 59



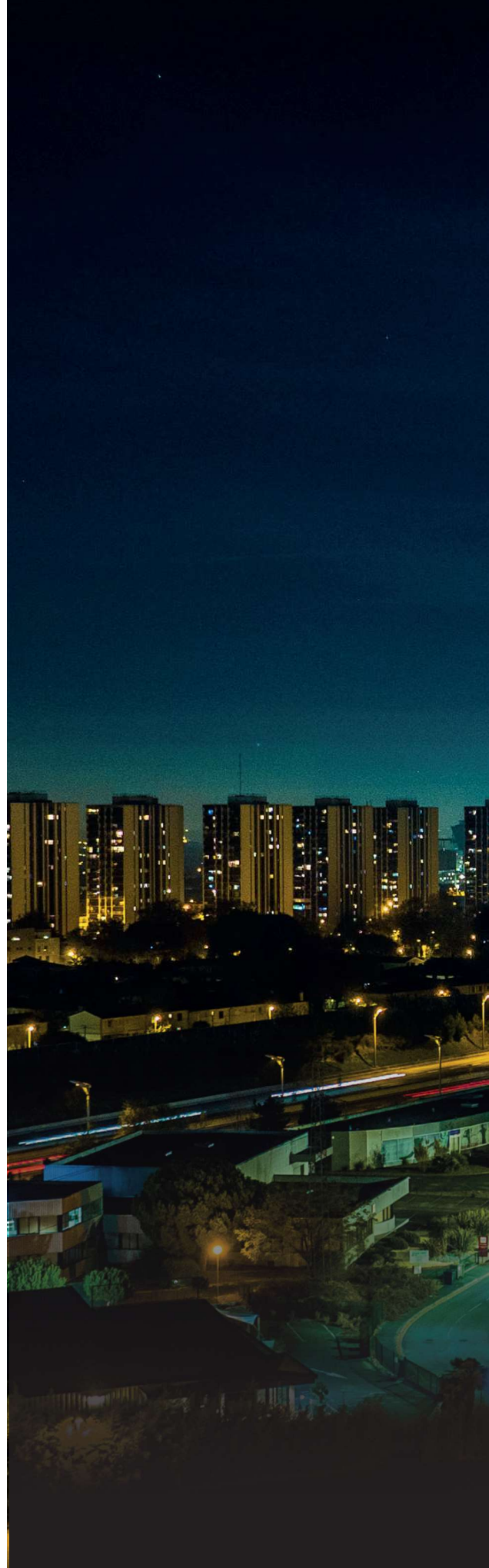
NUIT ÉTOILÉE À PESSAC

•

OMNIPRÉSENT DANS LES PAYS URBANISÉS, L'ÉCLAIRAGE NOCTURNE EST RÉGULIÈREMENT POINTÉ DU DOIGT POUR SON COÛT ÉLEVÉ ET SON IMPACT NÉGATIF SUR L'ENVIRONNEMENT. DEPUIS 2017, LA VILLE DE PESSAC PREND DES MESURES POUR RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DE CE DERNIER ET INVESTIR DANS DES LEDS.

•

Apparu dans nos espaces publics dès le Moyen-âge, l'éclairage, symbole de modernité et de sécurité, est peu à peu devenu un moyen d'embellissement de notre environnement artificiel et naturel (monuments, arbres, falaises, magasins, etc.). Revers de la médaille, il est à l'origine de ce que l'on appelle la pollution lumineuse, dont la manifestation la plus évidente est la présence continue, au-dessus des villes et à plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde, d'un halo de lumière diffuse dont les impacts sont particulièrement néfastes pour la biodiversité et pour l'observation du ciel.





Impact sur la biodiversité

Chez les animaux nocturnes, qui sont extrêmement nombreux puisqu'ils représentent 30 % des vertébrés et 60 % des invertébrés, la pollution lumineuse affecte de nombreux aspects de la vie tels que la migration, la reproduction, l'orientation, la recherche de nourriture, la synthèse hormonale... allant parfois jusqu'à remettre en question leur survie. Elle est la deuxième cause de la disparition des insectes nocturnes et pollinisateurs après les pesticides, chaque point lumineux tuant près de 150 insectes par nuit. D'autres animaux, tels que les oiseaux migrateurs, n'ayant plus accès au ciel étoilé du fait du halo

lumineux, perdent une bonne partie de ce qui les guide pendant leur migration. Quant aux lucioles, les signaux lumineux qu'elles s'envoient pour échanger se diluent dans l'environnement éclairé. Du côté des végétaux, l'altération de la perception jour/nuit et l'augmentation artificielle de la durée du jour causée par la pollution lumineuse peut inhiber leur dormance, pourtant nécessaire pour survivre aux rigueurs de l'hiver. Elle peut aussi favoriser la vitesse de croissance de leurs feuilles et ainsi les exposer davantage aux pollutions atmosphériques et aux stress hydriques. En milieu urbain, il est possible d'observer un retard de la chute des feuilles des arbres situés à proximité des lampadaires.



Extinction de l'éclairage et schéma directeur d'aménagement nocturne

Afin de réaliser des économies d'énergie et de limiter l'impact de son éclairage sur l'environnement, la Ville a décidé, en juin 2017, de procéder à l'extinction de ce dernier entre 1h et 5h du matin. Pessac était alors la 1^{ère} commune de France de plus de 50 000 habitants à mettre en place cette action sur la totalité de son territoire. La mesure a permis à la Ville de réduire de 54 % sa consommation énergétique (passée de 680 000 euros à 286 000 euros), sans compter le doublement de la durée de vie du matériel, deux fois moins sollicité, et de réinvestir la différence dans de l'éclairage leds.

Face à l'augmentation du coût de l'énergie causé par la guerre en Ukraine, la Ville a étendu cette mesure de minuit à 6h du matin en 2022, dans le cadre de son plan sobriété. En mars 2023, elle a fait adopter par le conseil municipal le principe d'une recherche de subventions pour le lancement et l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement nocturne sur cinq ans visant à repenser ses éclairages extérieurs afin de proposer un éclairage efficient, à coût maîtrisé et cohérent sur le long terme et sur l'ensemble du territoire. « *Le but n'est plus d'éclairer à tout va les espaces de nuit, mais de diriger utilement les flux lumineux sur des espaces à éclairer, avec seulement l'intensité nécessaire* » explique Stéphane Mari, adjoint au Maire délégué aux

espaces publics. Ce schéma prévoit notamment d'accélérer le passage des lampadaires en leds, afin de permettre de régler l'intensité de la luminosité et de retrouver un plus grand confort d'éclairage. 80 % des 10 271 points lumineux à Pessac sont en effet à remplacer. « *L'avantage d'un tel schéma directeur est qu'il laisse la possibilité d'intégrer de nouvelles technologies au fil du temps et de les déployer de manière efficiente selon les lieux (voies, lotissements, résidences, etc.). Avec le tout leds, on pourra atteindre 75 % d'économie et rendre à l'utilisateur une partie de l'éclairage de nuit en le modulant dans certains quartiers : à la gare, à proximité des arrêts de tramway, etc.* ». Pour cela, une phase de diagnostics (état des lieux et analyse du parc, des usages, du patrimoine et de l'environnement dans lequel s'intègre l'éclairage) a lieu. Ses conclusions seront connues en septembre. Les premiers travaux seront engagés début 2024. Le budget d'investissement, qui s'élève à 4 millions d'euros, sera amorti en six à sept ans.

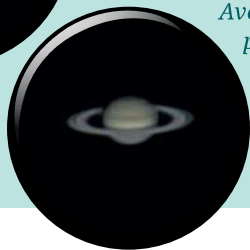
En outre, avec l'adoption de son schéma directeur d'aménagement nocturne, la Ville va pouvoir prendre en compte les trames noires (forêts, parcs et jardins constituant des corridors de biodiversité), qui représentent un tiers de son territoire. Les leds qui y seront installées proposeront par exemple des températures de couleur chaudes, dont les ondes lumineuses ne perturbent pas les insectes.

Quand l'humain éteint la lumière, le ciel s'éclaire

La pollution lumineuse a également un impact considérable sur la Voie Lactée, qu'elle rend littéralement invisible, pour le plus grand malheur des astronomes, qui tirent la sonnette d'alarme depuis une vingtaine d'années. Parmi eux, le Pessacais Guillaume Dupont, astronome-amateur. Depuis l'extinction de l'éclairage nocturne à Pessac, ce dernier passe beaucoup de temps dans son jardin, l'œil rivé sur son télescope. « Je suis Parisien d'origine : là-bas, je ne voyais rien. L'éclairage public crée en effet un halo lumineux au-dessus de la ville, qui empêche toute observation, tout comme l'éblouissement généré par le lampadaire situé à proximité du télescope. C'est un véritable problème pour les astronomes, qui n'arrivent plus à observer le ciel correctement ! L'extinction des lampadaires la nuit a tout changé pour moi. Je n'en reviens toujours pas de pouvoir capter, en plein centre-ville, des images de la Lune, de Jupiter, de Mars, de Saturne, de nébuleuses ou de comètes, et de voir passer l'ISS ou les trains de satellites d'Elon Musk ! C'est vraiment incroyable, car je ne dispose pas d'un matériel très encombrant : un télescope compact, une bonne monture (qui permet de garder la planète fixe dans l'oculaire en compensant le mouvement de rotation de la Terre), un ordinateur, une caméra dédiée à l'astrophotographie et quelques logiciels gratuits qui permettent de nettoyer les photos. Il est certain que l'astrophotographie permet de voir beaucoup plus de choses et plus précisément, mais à l'œil nu il est déjà possible de voir des constellations.

Avec une simple paire de jumelles aussi. Ma passion vient d'ailleurs de mon père, qui

observait les étoiles aux jumelles dans les Hautes-Alpes. Le seul prérequis est de pouvoir bénéficier d'une nuit complètement noire ».



Jupiter, Saturne, la nébuleuse M42 et la Lune, prises en photo par Guillaume Dupont depuis son jardin de Pessac-centre.

La nuit noire, favorable au déplacement de la faune



Sensible aux démarches proposées par la Ville en matière de protection de l'environnement, Virginie Simonnet, habitante du quartier du Haut-Brion, s'est portée volontaire pour participer à la Mission Hérisson lancée en octobre dernier. Celle-ci consistait à installer dans son jardin, cinq nuits durant, un tunnel à empreintes prêté gratuitement par la Ville et la LPO, afin d'identifier d'éventuelles empreintes de hérisson. « Je voyais régulièrement des traces de hérisson dans mon jardin, c'était l'occasion de vérifier que c'en était bien un ! C'était aussi important pour mes petits-enfants, dont le papa est russe, car là-bas le hérisson est l'équivalent du nounours chez nous. Cinq soirs de suite, j'ai donc placé une mixture à base d'huile et de charbon de bois à l'entrée d'un petit tunnel dans lequel étaient disséminées des croquettes de chat, dont les hérissons raffolent. Deux feuilles blanches posées sur le sol permettaient de prendre leurs empreintes. J'ai relevé des traces les cinq soirs, et en postant les photos en ligne sur le site Missionherisson.org, j'ai pu vérifier qu'il s'agissait bien d'un hérisson. Je suis plutôt contente, car c'est la preuve que mon jardin est accueillant. Je veille en effet à ne pas tondre l'intégralité de ma parcelle et à conserver une bande enherbée favorable au développement de la biodiversité. J'ai aussi une haie sur toute la longueur de mon jardin et un grand tas de bois sous lesquels les hérissons peuvent se cacher. Un passage entre mon jardin et celui du voisin leur permet en outre de déambuler librement ».



Amélioration de l'accueil des usagers au centre de recyclage du Bourgailh

En début d'année, le centre de recyclage de Pessac-Bourgailh, qui accueille chaque mois plus de 9 000 véhicules et recueille 10 000 tonnes de déchets, a rouvert ses portes après huit semaines de travaux.

Afin de garantir la sécurité des usagers, les hauts de quai permettant aux administrés de déverser leurs déchets dans les caissons installés en contrebas ont été refaits : les anciens garde-corps ont été remplacés par des murets de 70 cm de hauteur et de 60 cm de profondeur et par des garde-corps rabattables. Sur le quai destiné aux gravats, un système d'ouverture par le sol, que seuls les gardiens peuvent actionner, a été installé. Enfin, pour le bien-être des gardiens, le chalet central a été refait. Rappelons également qu'un parc grillagé a été installé l'année dernière pour sécuriser les déchets électriques et électroniques.

D'ici la fin de l'année, le site renforcera la cadence de son service de broyage des déchets verts, qui offre la possibilité aux usagers de repartir (à raison d'une fois tous les quinze jours) avec du broyat pour alimenter leurs composteurs ou faire du paillis dans leur jardin. Un projet de modernisation



du centre, à l'horizon 2024-2025, avec l'installation d'une aire de réemploi, est en outre à l'étude. En outre, le site bénéficie d'un gardiennage 24h/24h.

PI+s d'infos

Ouverture tous les jours de 8h30 à 12h30 puis de 13h15 à 18h (entrée des derniers véhicules 10 min avant les fermetures), fermeture les mardis matin et jours fériés.

Pour toute information sur le tri sélectif, Bordeaux Métropole met à votre disposition un numéro vert (0 800 22 21 20) et sa rubrique « mieux jeter » sur bordeaux-metropole.fr

Venez jouer à la Fête de la Musique !

Mercredi 21 juin, les forces vives de Pessac, qu'elles soient associatives, indépendantes, privées ou accompagnées par PAMA, seront à l'honneur pour une soirée riche en diversité musicale. Cette édition 2023 sera marquée par un retour aux origines de la manifestation avec un grand rassemblement de musiciens, amateurs comme professionnels. Les festivités se déploieront dans de nouveaux lieux, comme dans la cour du château de Camponac, où les écoles de musique de Pessac vous proposeront de découvrir les talents de leurs élèves. Les musiciens pessacais amateurs autonomes techniquement pourront se produire sur la scène installée au parc Jozereau, tandis que ceux ayant besoin d'une alimentation électrique rejoindront la scène du parc Fontaudin (sur inscription auprès du service culturel : 05 57 93 67 21). Buvette et restauration seront assurées sur place. Enfin, en centre-ville, une scène ouverte installée place de la Liberté-Samuel Paty accueillera les musiciens en tous genres, de 22h à 23h30 (sans réservation).

Félicitations aux heureux mariés

Eléna Andrieu et Marc Alexandre,
le 25 mars 2023

Asmae Khachane et Bilal Hannou,
le 1^{er} avril 2023

Bienvenue au petit Pessacais

Ethan, Pierrick, Yannick Maurette Gaultier,
né le 4 avril 2023

Si vous souhaitez apparaître dans un prochain OPI,
envoyez un message à :
redaction.op@mairie-pessac.fr

Drôles en folie



Par la Ville

De 14h à 18h - Entrée libre
Centre de Romainville
Allée Salvador Allende

Concert : Danse en ligne €

Par la Société musicale Saint-Martin

Salle Bellegrave
Avenue du Colonel Jacqui
Contact : 06 99 29 16 83
20h
Réservation sur le site Helloasso

DIMANCHE 4 JUIN

L'École de Musique de Verthamon fête ses 40 ans !

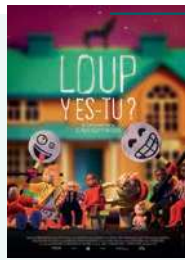
Salle Bellegrave
30, avenue du Colonel Jacqui
Contact : 05 56 24 42 85
De 17h30 à 19h30

Cinéma
Jean Eustache
Pessac



La sélection du mois de Nicolas Milesi,
directeur d'exploitation du cinéma :

LA VILLE
SOUTIEN
SON
CINÉMA



Avant-première en présence de la réalisatrice : mercredi 10 mai à 19h

LOUP y-es-tu ? de Clara Bouffartigue

Découvrez un documentaire rare sur le quotidien d'un Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP). Souvent adressés par l'école, les enfants et leurs parents arrivent au CMPP (ici le Centre Claude Bernard à Paris) avec leur échec en bandoulière, sous le manteau ou sous la peau, c'est selon, mais toujours avec cette souffrance dont ils s'accommodent mal. « Qu'est-ce que cette fatalité qui s'abat sur notre famille ? Il n'arrive pas à lire, à parler, à compter, à marcher. Il s'agit. Il est violent. Il n'a pas d'amis... ». La liste est longue. Le théâtre des petites et grandes douleurs filmé comme jamais et suivi d'une rencontre avec la réalisatrice.

Soirée d'ouverture du festival de Cannes en direct : mardi 16 mai à partir de 19h15

Suivie de la projection à 20h de Jeanne Du Barry de Maïwenn.

Avec Maïwenn, Johnny Depp, Benjamin Lavernhe, Melvil Poupaud, Pierre Richard...

À l'occasion de l'ouverture du 76^e Festival de Cannes, le nouveau film de la réalisatrice sera projeté en simultané avec le festival ! Réalisé et joué par Maïwenn, Jeanne du Barry marque également le retour de Johnny Depp au cinéma, sous les traits de Louis XV. Le film raconte le destin de Jeanne Vaubernier, une fille du peuple avide de s'élever socialement et qui va mettre à profit ses charmes pour sortir de sa condition. Via l'entremise de l'influent duc de Richelieu, elle sera présentée au Roi qui en fera sa favorite officielle. Mais personne ne veut d'une fille des rues à la Cour...

Avant-première surprise : mardi 23 mai à 19h

Un des rendez-vous réguliers du cinéma Jean-Eustache et un succès de fréquentation qui ne se dément pas ! Nous vous proposons un film en avant-première, un film que vous n'avez pas vu, un film que nous avons aimé et dont vous découvrez le titre au générique... Partagez-vous notre opinion ? Avec un pot sympathique à la sortie pour recueillir les avis !



« NOUS DEVONS IMAGINER UN ART VIVANT QUI SOIT AUSSI UN ART DU VIVANT »

Victoire du Jazz 2020, Leïla Martial s'inspire des chants pygmées, inuits et tziganes pour pousser loin les possibilités vocales. Avec ses deux comparses multi-instrumentistes, Pierre Tereygeol et Eric Perez, elle nous emmène sur des chemins de traverse acoustiques et cosmopolites. Un voyage musical empreint d'audace, d'humour et d'authenticité, à découvrir mardi 16 mai à 19h au théâtre de nature de la forêt du Bourgaillh.

Pouvez-vous nous présenter le Baa Box Trio ?

Nous sommes un trio d'instrumentistes vocalistes qui s'est formé il y a dix ans. Nous créons une musique du monde que nous aimons qualifier d'imaginaire. Nous chantons tous les trois et jouons chacun d'instruments différents. Pierre est à la guitare, Eric aux percussions, quant à moi je joue du glockenspiel (ou carillon) et du senza, une sorte de piano à pouces africain. Toutes nos créations sont originales.

Quelles sont vos inspirations musicales ?

Je suis issue du monde du jazz. Très tôt, j'ai développé une véritable passion pour les arts vivants et plus spécialement pour

l'improvisation, qui fait partie intégrante de mes spectacles. Les traditions vocales autochtones m'inspirent aussi beaucoup : celles d'Afrique et du grand Nord, ainsi que la musique tzigane. J'aime également la pop et la musique expérimentale. Il me reste encore beaucoup de traditions vocales à découvrir en Afrique, et j'aimerais partir à la découverte de celles du Brésil.

Vous allez vous produire en extérieur à Pessac, qu'est-ce que cela vous inspire ?

Les productions en extérieur sont toujours des expériences uniques et très variables, car elles dépendent beaucoup du lieu et de la météo ! Mais j'aime cette idée, car je suis particulièrement sensible à la beauté du vivant et

aux questions écologiques. Je me suis d'ailleurs engagée avec quelques amis dans la rédaction d'un appel « Pour une écologie de la musique vivante », qui invite le monde de la musique à repenser ses pratiques, afin de les rendre compatibles avec une sauvegarde des espèces et de l'écosystème. Nous devons imaginer un art vivant qui soit aussi un art du vivant !

Quelles sont vos actualités ?

Avec le Baa Box Trio, nous serons le 20 mai en Auvergne pour le festival Jazz dans le Bocage. À titre personnel, je serai en tournée au mois de mai pour présenter mon nouveau disque, Jubilä, nourri de ma rencontre avec les pygmées Aka, avec un spectacle dans lequel je conjugue chant, danse et clown.

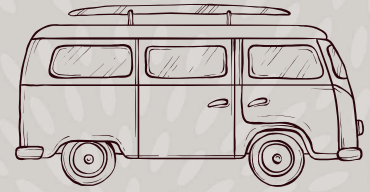
C'est NOUVEAU !

Vous venez de créer ou reprendre un commerce ? Vous créez une activité artisanale ?

Signalez-vous auprès de la direction Emploi / Économie :

commerce@mairie-pessac.fr ou 05 57 93 63 45

Sous réserve d'emplacements disponibles et du respect de la charte éditoriale de OP !



Vintage Camper

Qui n'a jamais rêvé de sillonner les routes à bord d'un vieux combi vintage aménagé permettant de se faufiler partout et de s'arrêter où bon lui semble ? Vintage Camper vous permet de transformer ce rêve en réalité. « Nous proposons la location de vans aménagés datant des années 60 à aujourd'hui pour les familles en vacances, mais aussi de vans en format minibus, avec ou sans chauffeur, pour des séminaires d'entreprises ou des événements festifs entre amis » explique Baptiste Moulucou, le fondateur et dirigeant de la structure, qui se charge lui-même de la remise en état, de l'aménagement et de l'entretien des véhicules. Surtout loués entre avril et fin octobre, les vans sont disponibles toute l'année. Venez les découvrir les 3 et 4 juin prochains de 10h à 18h lors des journées portes ouvertes. Au programme : DJ, foodtruck, dégustation de vins et tombola.

i 2bis rue Galilée

contact@vintage-camper.com - 06 46 79 33 70

www.vintage-camper.com



Regal Angkor

Situé en plein cœur du centre commercial de Saige, cet établissement de restauration rapide cambodgienne vous propose des entrées et plats asiatiques faits maison : nems, samoussas, bo bun, pad thai, bœuf citronnelle, poulet caramel, crevettes au curry, et des spécialités typiquement cambodgiennes : lot cha (nouilles japonaises sautées à la viande et/ou aux crevettes) et bai cha (riz sauté aux ananas, poivrons, carottes et champignons parfumés avec de la viande et/ou des crevettes).

« Ces plats peuvent être dégustés sur place ou emportés. Ceux qui nécessitent quelques minutes de préparation peuvent être commandés à l'avance par téléphone » expliquent Veasna et Mekyousas Seng.

Une formule à 13 € propose un plat accompagné d'une cannette, d'un dessert ou d'un café.

i Du lundi au jeudi de 11h à 14h30, puis de 16h30 à 20h

Vendredi et samedi de 11h à 20h

1 rue de l'Horloge - 09 51 22 08 51

<https://regal-angkor-pessac.eatbu.com>



Le petit fleuriste

Julie, Sophie et Leïla ont repris la boutique début janvier, avec une offre enrichie. « Nous proposons une trentaine de variétés selon les semaines et les saisons. Nous privilégions au maximum les origines locales, en nous fournissant auprès de petits producteurs installés dans les Landes, en Charente, en Gironde et en Dordogne. L'été, ces origines représentent 50 % de notre stock. L'hiver, c'est plus compliqué, mais nous faisons en sorte de nous approvisionner uniquement en Europe. Nous avons également quelques fleurs Bio. Nous proposons des fleurs coupées, des plantes intérieures et extérieures, des fleurs séchées et des objets de décoration. Nous composons nous-mêmes les bouquets et proposons nos services pour les mariages, les deuils et tout type d'événement. Nous proposons également la livraison dans un rayon de 10 km ».

i Du mardi au samedi de 9h à 13h, puis de 15h à 19h ; le dimanche de 10h à 13h.

25 place de la V^e République

05 57 02 00 01

www.lepetitfleuriste-pessac.fr

